

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE 1 an. 3 fr. 50

ETRANGER. 5 —

Avec "Ar Vro" Supplément

périodique

GAULE 1 an. 5 fr.

ETRANGER. 7 —

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

# Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne

REGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux  
Avenue de la Gare, CARHAIS  
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS

payables d'avance

La ligne mesurée au lignomètre

Ann. et Récl. 4<sup>e</sup> p. — 01.25

3<sup>e</sup> — — 01.50

Chronique Locale — 0.50

Rn Echos. — 0.75

ON TRAITA A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par

les Agences de Publicité et à nos

Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas

rendus.

## Ar Ministaër nevez

Pa lavaremp  
ama, varlene da  
viz c'houarver,  
pa oa kouezet an  
aotrou Briand,  
heurtet gant ar  
radikaled berr-  
wol, e vije deut  
an den-ze da  
kroc'h adarre,  
na oamp ket fals-  
profeted; hirio,  
an aotrou Briand  
galvet adarre  
gant fiziaz ar re  
a stourme outan  
eur bloa-so, a  
ziskuez beza den  
ar situation, vel  
ma leverer.

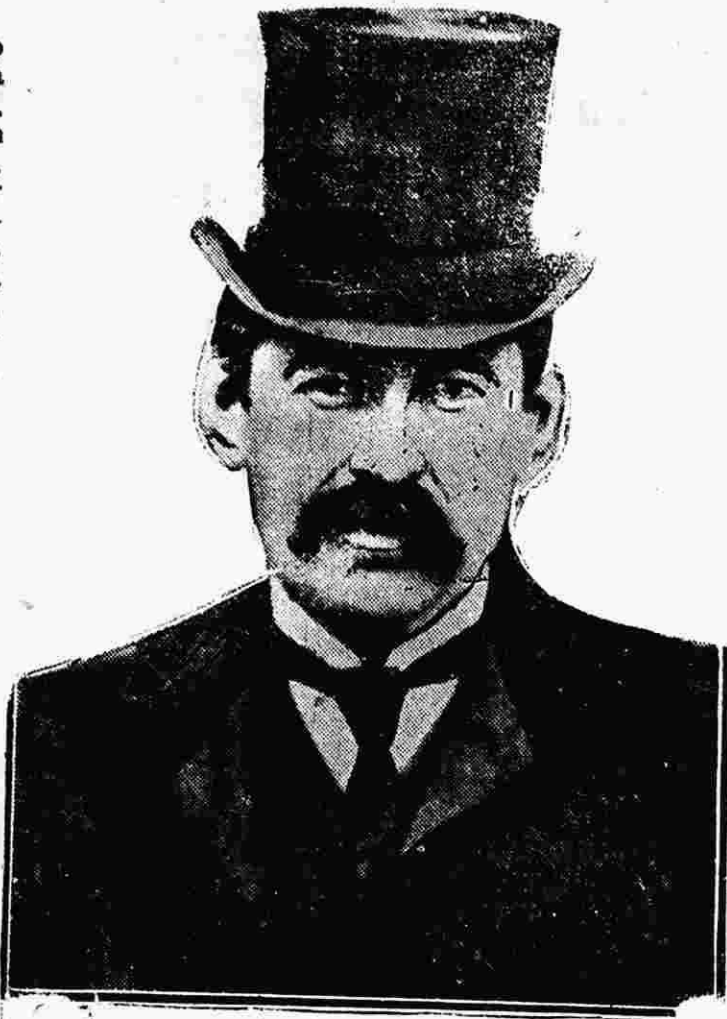
An Aotrou  
Poincaré, sena-  
tour ar Meuse,  
a zo eun den a  
spere uhel ha  
ledan. Bet eo  
ministraer en 1883,  
pi na oa c'hoaz  
nemed 33 bloaz.  
Eun avokad dis-  
part eo, hag ezel  
eo euz an Acadé-  
mie Française.  
E ompionou a  
zo moderet ha  
kompez.

An Aotrou Poincaré a reno kon-  
sail ar viostred, en eur chom  
ministraer an Aferou Diavaez.

Ministr ar Justis a vo an Aotrou  
Briand. Hema a vo gwir rener ar  
politik, ma kar, rag ar vro a zo a  
du gantan.

Ar ministraer nevez a zo digemet  
mad ive gant ar c'hazennou.  
Hanoio an dud a zo ennan a ro  
fiziaz da weled eun amzer a beoc'h  
o tigerri: tud kapabl braz a zo er  
ministraer, evel Poincaré, Briand,  
Millerand, Delcassé, Dupuy ha  
Bourgeois.

A dra-uz, dremm Briand eo ar  
sklerra. D'ar mare-ma, dreist holl  
ma c'houlen an holl eur gouarnet  
hag eur c'houarnamant da c'houar-  
ni, marteze hen zo barrek da rei  
anezan d'omp. Gortozomp.



An Aotrou BRIAND

### Le ministère Poincaré

Voici les noms des nouveaux mi-  
nistres :

Président du Conseil et Affaires Etran-  
gères : M. Poincaré, sénateur.

Justice : M. Briand, député.

Intérieur : M. Steeg, député.

Guerre : M. Millerand, député.

Marine : M. Delcassé, député.

Finances : M. Klotz, député.

Travaux Publics : M. Dupuy, sénateur.

Agriculture : M. Pams, sénateur.

Colonies : M. Lebrun, député.

Travail : M. Bourgeois, député.

Inst. Publique : M. Guist'hau, député.

Commerce : M. David, député.

#### Sous-Secrétaires d'Etat

Beaux-Arts : M. Léon Bérard, député.

Intérieur : M. Paul Morel, député.

P. T. T. : M. Chaumet, député.

Finances : M. Besnard, député.

## Dre ar prenestr

### EUN TAOL KLOC'H

Ar Journal Officiel a embann  
chifrou ar niveradeg vraz a oa  
great euz poblanz Bro-C'hall, ar 5  
a viz Meurzh 1911.

Beza zeuz en Franz 39.601.509 a  
dud, var berezo 1.132.696 a estran-  
jourien.

Beza zeuz en Franz 36.241 parroz  
2.915 kanton, ha 362 arondisamant.  
Aboue ar bloavezh 1872, Bro-C'hall  
he deuz kresket he zud a dri milion  
hanter hepken. Er c'heiz-ze, Ala-  
magn a greske he re a drevont mil-  
lion bennag.

Kemend-ze a zo anavezet gant  
an holl, penoz Franz a deuz evel  
eur men sukr e kreiz eur belladour.

Beteg-henn, Breiz-Vihan a zalc'he

spered, rak hor chadennoù a zo torret.  
Aoun e poa na pije ket gallet lampat  
dreist ar voger uhel a oa etrezomp, ha  
setu me lampet dreist-hi en eur he  
diskar. Ia diskaret eo ar voger, ha setu  
ni hiviziken libr d'en em garet, d'en em  
rei an eil d'egile. Ah n'eo het heb poan,  
heb glac'har eo em beus gallet dont a-  
benn deuz va zad, mes lavaret em beus  
d'ezan e vije ead d'ar gouent, ma na  
roje d'in e asant da zimezi ganez. Ead  
omp ivez hon daou da gaout da vam,  
hag eno hon deuz bet eur c'hrogad all,  
unan start, mes va zad e-unan eo a zo  
deut braoik a-benn euz e daol, daoust  
mo z'eo bet semplet da vam etre hon  
divreac'h. Breman, emezo, e vezint o  
daou an eil e kichen egile o tougen heb  
a groaz pouner. Mes bah ! Ierve,  
skanvaat a raint, ne ket ta, rak ni a  
grog ivez en eur penn, rak da vam,  
pa velo he mab noter, a ankounac'haio  
buhar ar c'heuz da nompaz beza da  
velet o pignat o'h an aoter. Va zad  
ivez, pa velo gwiziegezh e vab-kaer hag  
euruzed e vevc'h, a ankounac'haio  
buhar ar c'heuz da nompaz beza va  
roet d'eun apoliker dizanaoudek d'in.  
Deuz eta kenta ma c'halli d'ar gar,  
rak kerkent e kommanso an traou, er  
giz ivez, an dud ne c'hellint ket la-  
varet e vezi deut d'ar gear abalamour  
ma ne blijas ket d'az mistri. Ha neuze

da greski tamgou hag engal  
awalc'h he femp departamant. Krog  
eo ive, ar c'hontchou hen diskuez,  
da zimezi a neubeudou. N'euz ken  
nemed Penn-ar-Bed, Morbihan ha  
Loire-Izella a gemend o deuz kres-  
ket er femp bloa divreza. Kostez-  
an-Nord hag Ille-ha-Vilaine a zo  
neubeuteet.

Er c'hostez-an-Nord a zo brema  
5.983 a dud neubeotoc'h evid na oa  
en 1906; en Ille-ha-Vilaine 3.707  
neubeotoc'h ive. Eüruzamantan tri  
departamant all a bouez er valanz  
hag an eil da gas egile, ez euz hi-  
birio 13.398 Breizad muioch evid  
en 1906.

Ar pez zo kiriek d'an neubeutaat-  
ze, eo an divroidigezh. Techet a ra  
an dud deuz ar maezou evid mond  
da Bariz ha d'ar c'heariou braz.

### LABOUR-NOZ AR BARAERIE

Ar Gamba a vo galvet Ja zellet  
prestik deuz ar mennoz lezen great  
gant an Aotrou Justin Godard, de-  
puté ar Rhon. El lezer-ma, a vo  
difennet lezel micherourien ar Vou-  
lonjerien da labourat en tier forn  
epad an noz.

Ar re a vev an toaz hag ar for-  
nieren o deuz, an holl he goar,  
eur vicher galed; var gant mil mil-  
le our ar bara a zo en Franz, eun  
hanter vat a ra fornigal an noz.  
Ar fornier a goll evelse abred e ie-  
c'hed, e vuez a zo ar c'hontrol deuz  
hini ar re all: mond a ra da gous-  
ket pa ve deiz, mez pesort renoz eo  
eur c'houk kreiz an deiz? Penoz e  
c'halla ar fornier a ra labour-noz  
kaout plijadur gant e diegezh mar  
be demezet?

Rag-se, al labour-noz a renk be-  
za difennet, na pa ve red dibri neu-  
beutoc'h a vara fresk. An estomok  
na ielo ket falloch, ar bara diazeet  
eo ar iac'husa.

### EUN TANGWALL SPONTUS

Eun tang-wall evel na ve ket  
gwelet aliez, a zo kroget ar sun  
dremenet en eur bank vraz euz  
New-York, Amerik. An ti an nevoa  
eiz estach, Beza 'oa ebarz teir pe  
beder gompagnoneuz abaranz, hag  
ebarz ar c'haioù, pere oa honarnet,  
e oa eur miliard aour hag arc'hant  
Kaiserou hag arc'hant paper a zo  
bet poac'het evid pevar miliard.  
Oc'h esa lac'ha an tan, tri bomper  
a zo maro.

Bet eo bet red beuzi ar c'haioù  
leac'h ma oa berniet an aour rag  
ma vije teuzet heman, a vije re let  
dre ar ruioù evel sterior, hag ar  
c'holl na vije bet gallet konta an-  
zan neuze.

### Pourquoi la vie chère ?

La question de la vie chère reste mal-  
heureusement à l'ordre du jour et même  
de l'année.

On reconnaît de toutes parts que les  
plaintes du consommateur sont fondées.

Dans un récent article de la Revue heb-  
domadaire, M. Max Turmann dégage les  
faits qui attestent cette cherté de la vie et  
énumère les causes de cette cherté.

Les ménagères sont unanimes à déclarer  
que tout devient si cher qu'on se de-  
mande ce que l'on pourra bientôt manger  
et où l'on devra se loger.

Les statistiques leur donnent raison ;  
augmentation des œufs, du beurre, de la  
viande de boucherie, des légumes, aug-  
mentation d'autant plus sensible que jus-  
qu'en 1898 il y avait eu baisse appréciable  
pour des produits comme le blé, le café, le  
charbon, la laine.

De 1890 à 1898 baisse progressive ; de-  
puis 1898, mouvement dominant de hausse  
avec les brusques variations produites par  
la crise américaine de fin 1907.

En France, on assiste à une montée gé-  
nérale des prix, montée certaine, c'est  
que cette hausse se produit dans tous les  
pays d'Europe, voire même aussi de l'autre  
côté de l'Atlantique.

Quelles sont les causes de ce renchérisse-  
ment ? Les causes sont locales et tempo-  
raires.

Ce sont les inondations de 1910 qui, en  
de nombreux pays, ont dévasté et détruit  
quantité de prairies. C'est ensuite, et sur-  
tout, la sécheresse de l'année 1911.

Aux intempéries sont venues se joindre  
les maladies : le mildew de la vigne, la  
maladie de la pomme de terre, la fièvre  
aphteuse, la cachexie aqueuse, la cécylie.

De plus l'exportation du bétail français  
qui était meilleur marché que le bétail de  
plusieurs pays voisins. Goût de plus en  
plus marqué du public pour la viande des  
jeunes animaux (veau et agneau) dont  
l'abatage prématuré nuit au repeuplement.

Mais il y a aussi des causes générales.  
Accroissement des charges pesant sur le  
producteur. Dans tous les pays les impôts  
augmentent chaque année. Naturellement  
industriels et cultivateurs essaient de se  
rattraper. Le budget du patron se trouve  
grévé par les lois dites ouvrières ; le coût  
de production se trouve ainsi accru. Le  
prix de revient se trouve également aug-  
menté par la hausse des salaires, qui est  
indéniable, encore que dans beaucoup  
d'industries le développement du machi-  
nisme l'ait diminuée, ou plutôt atténuée.

On ne peut pas ne pas reconnaître aussi  
des habitudes de bien être plus gran-  
tes, parfois même de luxe. Malgré l'augmenta-  
tion des prix, on consomme davantage.

La tendance à la hausse se trouve encore  
accentuée par les ententes qui se nouent  
entre producteurs pour limiter la concou-  
rence qu'ils se faisaient auparavant.

La hausse est parfois aussi le résultat  
des manœuvres de certains intermédiaires.  
Ce ne sont pas les seuls petits commer-  
çants qui ont fait augmenter les prix ; ce  
sont aussi de puissants intermédiaires qui  
ont, grâce au marché à terme, accaparé des  
marchandises et provoqué une hausse arti-  
ficielle qui ne peut d'ailleurs être que tem-  
poraire.

Enfin on peut penser, quoique tous les  
économistes ne soient pas d'accord sur ce  
point, que la production plus abondante  
du métal or a une part efficace dans la  
cherté de la vie. L'or plus abondant, à un  
moindre pouvoir d'achat ; les prix tendent  
à s'élever.

Quels remèdes peut-on proposer, ou plu-  
tôt quels palliatifs ?

On doit souhaiter la diminution des im-  
pôts, mais on ne peut guère l'opérer, mal-  
gré les nombreuses économies budgétaires  
que l'on pourrait réaliser.

On ne peut songer ni à une baisse des  
salaires, ni à l'abrogation des lois sociales.  
Au fond, déclarait à une récente conférence  
M. Paul Beauregard, l'augmentation des  
salaires est une bonne chose parce qu'elle  
amène normalement un rapprochement des  
classes sociales.

On peut compter que l'extension du ma-  
chinisme et la diffusion des méthodes de  
l'industrie moderne contribueront à dimi-

nuer l'effet des causes qui poussent à la  
hausse des prix.

Les améliorations opérées dans les modes  
de transport, soit au point de vue du prix,  
soit au point de vue de la rapidité, auront  
des résultats analogues.

Contre les coalitions de producteurs et  
les abus de la spéculation peuvent se for-  
mer des groupements puissants de consom-  
mateurs, coopératives ou ligues d'acheteurs.

Les coopératives de consommateurs, ou se  
fédérant, arrivent à représenter des cen-  
taines de mille de consommateurs qui, par  
leur masse même, sont en état de résister  
aux exigences exagérées des cartels.

La coopérative est d'ailleurs une forme  
pratique d'association pour les petits com-  
merçants eux-mêmes.

M. Max Turmann ne pense pas que  
les boulangeries et boucheries opératives,  
subventionnées par les municipalités, puis-  
sent faire grand bien ; leur succès serait  
artificiel et n'aurait pas de durée.

On peut imaginer différentes améliorations  
de détail, telles que les modifications à  
introduire dans le régime des halles et  
des abattoirs. Il peut y avoir des expériences  
plus ou moins ingénieuses, mais le remède  
proprement dit ne saura être indiqué.

Les docteurs de sciences sociales, conclut  
M. Max Turmann, ressentent aux autres  
médecins : « Pour formuler un diagnostic  
et déceler les causes d'une maladie, ils s'y  
entendent encore assez bien ; mais dès  
qu'il s'agit du traitement, leur science de-  
vient malheureusement un peu courte. »

KERNEVAD.

### ECHOS & NOUVELLES

#### Quand célébrer Pâques ?

Un bruit a couru à Rome, et nous  
nous en faisons l'écho sous toutes ré-  
serves.

Il paraîtrait que le Saint-Père aurait  
l'intention de prendre une décision lit-  
urgique importante : la fête de Pâques  
serait toujours célébrée à jour fixe, pro-  
bablement le premier dimanche d'avril.

Le Concile de Nicée, en 325, avait im-  
posé à toute l'église catholique les usages  
romains, c'est à dire que la fête de Pâ-  
ques devait être célébrée le dimanche  
qui suit le quatorzième jour de la lune  
de mars ; la fixation de cette date avait  
même donné lieu à de longues discus-  
sions.

En 1913, Pâques tombant le 7 avril,  
on verrait la première application du  
nouveau décret pontifical. Les fêtes  
mobiles : l'Ascension, la Pentecôte, la  
Fête-Dieu, dépendant de Pâques, se-  
raient par conséquent immobilisées.

#### L'abbé Le Bayon

Terminant sa pittoresque étude sur  
la Renaissance du théâtre breton et  
l'œuvre de l'abbé Le Bayon, M. Gusta-  
ve Cohen décrit en ces termes le réno-  
vateur dans le *Mercure de France* :

Grand, s c, maigre, le chapeau très  
en arrière le visage émacié, mais les  
pommettes colorées, la bouche ouverte,  
toujours prête à se fendre en un large  
rire, M. l'abbé agit saoutana parmi  
les vestes courtes aux mille boutons, les  
gilets richement brodés, les jupes no-  
ires, les tabliers bleus, jaunes et gris,  
les coiffes blanches, qui font, sur la  
scène et dans les coulisses, un papillo-  
tement de couleurs vives.

Il est partout à la fois et sa parole  
haute et joyeuse anime tout ce petit  
monde : « Allons, les comédiens, s'écrie-  
t-il aux jeunes filles, par ici ! En scène  
pour le travail ! » A un autre : « Vous  
ne trouvez pas votre costume ? Fallait

éget an draze, eur rozen gaer ekreiz  
eur jardin binvidik, eur rozen hag a  
vezo d'ezan hiviziken. Nag a biljadur  
en devo o-toura d'ezhi b-mdez he griz-  
ziou, nag a levezno c'houesa arc'houez-  
vad a deulo dioutli. Hiraik en trein  
a gaso anezan betek Landerne, en devo  
ankounac'het ar seminer, ha ne zonio  
mul nemed er biljadurioù a ro ar Brie-  
delez.

Evitan breman eur vannez da garet,  
a dalv d'an neb-uta ket hag eul leor  
inouus da lenn bemdez, hag ober eun  
abadennad c'hoari en eun hotell bennag,  
a dalv ket evel beza e kador du ar go-  
vesion, o selaoù a bep seurt rima-  
dellou. Ha neuze, daoust ha ne vezo  
hen ket liproc'h hiviziken en e studi,  
egit ma vije bet b'leget, ha kaset  
du-ze da guzar e wizegezh pell euz ar  
gear?

An heol a oa kuzet du-ze pell e  
dounder an dremwel, echu gantan e  
hanter-kelec'h en oabl glaz; al laboused  
arok mont da gluda, a gané o c'ha-  
naouennou er girizier, epad ma klevet  
mouezioù ar veserierien o tont d'ar gear  
gant o zaout hag o c'hezek.

(An Anv.)

Romant gazeten "AR BOBL" 17

## Kloareg Kerilis

GANT

Loelz AR FLOC'H

— Ia Soaz, rak ne dalv ket d'omp  
stourm, enebi oc'h ar gwaleur a sko  
ac'hanomp. Bezomp laouen d'rak an  
dud, hor mirit a vezo brasoc'h dirak  
Doue. Evidon-me a zo en em roet holl  
d'e volontez santel, abaoe m'em beuz  
kollet dek miz a zo va mab Renanik.

### XI. — Eun eured haer

Antronz vintin, ar plac'h iaouank,  
laouen, a gemeras he fluen evid skriva  
al lizer-ma d'he dousik muia-karet.  
Kontant eo o veza ma z'eo torret ar  
chadennoù a zalc'he anezhi hualet, pell  
euz he c'harantez, hag al levezno zell  
var he zal diroufen, o sonjal en eurvad  
en devo varc'houez he muia-karet o lenn  
he lizer.

Keriliz, 10 a Veurz 19...

Va muia-karet,

« Serr da leoriou, ehan da derri da

an advouladur a zo difennet.

l'étiqueter ! Cherchez en un ! », et l'homme, au décrochez moi ça de la garde-robe théâtrale, avise un riche costume ancien, qui a dormi longtemps dans la lourde armoire de chêne. « Vous, ma sœur, vite des pingsles pour sainte Anne, drapiez la bien dans son manteau blanc ! », et la bonne sœur, habilleuse improvisée, s'empresse autour de la belle jeune fille, comme si elle allait procéder à la toilette de la sainte dans la chapelle du couvent.

Tout le monde obéit, mais, à la française, avec une verve frondeuse, un quolibet à l'égard du chef, qui répond du tac au tac et à toujours le dernier mot : « Pierre a compris, donc tout le monde a compris ! Et en avant la musique ! », L'abbé Le Bayon s'éloigne, laissant derrière lui un sillage de rires clairs.

L'abbé Le Bayon est né à Pluvigner (Morbihan) le 11 avril 1876; il apprit dès son enfance le breton en même temps que le français. Déjà au Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray il organisait avec quelques camarades non pas précisément des représentations théâtrales, mais des séances de tableaux vivants commentés. En 1903, il fit *En Eutru Keriolet*, et enfin il créa le théâtre vannetais qui allait obtenir une si grande vogue bretonne.

(Voir aussi *Bretz*: 1810-1910, pages 192 à 201.)

**Le Féminisme à Ouessant**  
Ouessant, *Enez Enez* n'est pas seulement célèbre par les Disciplinaires que le Gouvernement Français y entretient. L'île sacrée d'Hésus va le devenir aussi, nous informe M. Lionel Radiguet, par la fondation d'une Université féministe internationale qui s'intitule « Collège Hiératique des druidesses d'Atlantis ».

Il s'est formé à New-York une société de femmes érudites qui entend organiser, pour l'émancipation de la Femme de race celtique, une Académie exotérique dont le siège serait à l'île d'Ouessant.

Sept titres de druidesses ont été créés et décernés à de hautes personnalités féministes de France, de Bretagne, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, du Pays de Galles, et des Etats-Unis. Ce sont : Ys, Sizun, Alba, Eirin, Mona, Cambria, et Cumbria.

**Contre l'émigration**  
Une campagne active se poursuit actuellement en France, notamment par la voie de la presse, en vue de recruter des ouvriers agricoles pour l'Argentine.

Cette publicité est de nature à provoquer un courant d'émigration irrégulière parmi nos travailleurs des campagnes. Il importe donc de renseigner exactement ceux-ci sur la nature des avantages qui leur sont présentement offerts.

La propagande Argentine qui se poursuit aujourd'hui en France a uniquement pour but d'assurer la levée de la récolte avec le concours de la main-d'œuvre étrangère.

Ceux qui se laisseraient tenter par les promesses des journaux pourraient sans doute, gagner en Argentine, 3 à 4 piastres par jour, pendant trois mois.

Mais la moisson terminée, ils devraient retourner en Europe à leurs frais. S'ils voulaient rester plus longtemps dans le pays d'outre-mer ils auraient entraînés leurs espérances chimériques ils n'y trouveraient aucun travail et tomberaient dans la misère.

**Le premier acte de M. Briand**  
M. Briand, Garde des Sceaux, a fait signer, par le président de la République, la grâce du camelot du roi Lacour. Lacour, on s'en souvient, avait été condamné à trois ans de prison pour avoir assailli M. Briand, alors président du Conseil, au cours de la cérémonie d'inauguration du monument de Jules Ferry aux Tuileries.

**Mot de fin**  
Un homme politique, auquel on demandait ce qu'il pensait du ministère Poincaré, répondit : « C'est un ministère brillant... »

**TABLETTES D'UN BRETON**

Voici que m'arrive le *Messageur* Redonnais de Décembre. Ce mensuel *Messageur* informe Parents et Anciens de ce qui se passe à Saint-Sauveur de Redon. Cette fois, la fête des dits Anciens, à laquelle je n'ai pu assister le dix octobre dernier, fait le sujet de ma causerie.

Je regrette profondément les circonstances qui m'empêchèrent de m'y rendre. J'aurais eu double plaisir : d'abord celui d'applaudir, sans restriction aucune, la harangue pieuse d'humour de mon ami Augustin Jalabert, l'éminent conférencier nantais, et ensuite... celui de vous faire parler, beaucoup plus, mon admiration, pour le talent d'ironiste, à froid, du sympathique marquis de l'Estourbeillon.

Ce lointain condisciple, que n'est le député du Morbihan, fut, ce jour-là, chargé de porter en fin de banquet, le traditionnel toast, à l'Eglise et à la France.

Vous dire combien fut éloquent et bien senti le toast d'Hoël Bro Brek, serait peine inutile ! M. le Vic Le Guoëlle, directeur du *Messageur*, y a fidèlement consigné et vous serez parfaitement édifiés, sachant que l'orateur sortit, à cette occasion, la formule, après cent expériences : « Nous regardions comme une criminelle folie, toute attaque dirigée contre la Grande Patrie ! » Aussi à l'aise que dans la salle du haut, au banquet de Saint-Renan, ou que chez Vêfour dunt Le Fur suit faire apprécier la cuisine à nos malheureux émigrés, M. de l'Estourbeillon harangua mes camarades comme de vrais congressistes ou mieux comme des abonnés du Breton de Paris. Il jura par les beignets et les fayots de Saint-Sauveur, qu'ils se refusaient à se séparer à toute humiliation (je souli- ge comme le typo de M. Bouteloup) fut-elle

consacrée par des monuments discutables comme celui... de Rennes !

La suite se chargea, il est vrai, de lui démontrer qu'il n'y avait pas que ses auditeurs à être de ce goût-là, et que si tous les Bretons n'ont pas de dispositions pour les manifestations tapageuses et les paroles de défi, tous savent faire le nécessaire, pour garder en tout leur honneur !

Mais le trait le plus frappant que m'ait relégué la chaleur communicative, fut la leçon qu'infligea le député, déguisant son blâme sous l'éloge, aux directeurs, professeurs et élèves de Saint-Sauveur. « Nous sommes soucieux (nous Redonnais) de travailler sans cesse à la conservation de notre vieille langue nationale ! »

Ah ! monsieur de l'Estourbeillon ! vous êtes d'une folie forcée dans l'ironie ! Personne ne me fera croire que vous ne l'avez pas fait exprès ! Mais ne vous trouvez-vous pas, vous-même, un peu cruel après dîner ! Dans un collège comme Redon, lequel d'ailleurs, que tous ceux qui furent censés se consacrer à l'éducation de la noblesse et de la bourgeoisie bretonnes, dans un collège où il ne fut jamais question d'enseignement du breton, dans un collège où votre toast obligatoire le proclame, on n'est d'autre but que l'Eglise et la France ? Avez-vous bien choisi votre moment ?

Je ne puis croire, que vous fûtes sérieux et que vous prîtes votre assertion pour argent comptant ! Si cela est, pouvez-vous nous dire, si de votre temps, plus que du mien, on se soucia jamais à Saint-Sauveur, de la langue de Konoëon et de Nomenoë ? Y avait-il quelque chose de changé depuis cette Année Terrible, où l'on fut dans l'étude des Grands, demander à Jos Parher de servir d'interprète pour les malheureux nobles du Finistère, de passage à Redon ? La culture latine et rien que la culture latine ne vous a-t-elle pas été imposée comme à moi ? comme elle l'est sans doute, encore, aujourd'hui, exclusivement ? Les classiques du XVII<sup>e</sup> siècle, n'absorbent-ils pas, comme jadis, le temps de l'écolier ? N'est-ce pas qu'une simple leçon jetée sur la littérature du Moyen-Age, paraît encore suffisante à l'enseignant ?

Enseignez ! on a des Bretons, la grande part que prit leur race, dans les fondements de Saint-Sauveur, dans ces lieux consacrés par les premiers balbutiements de la Liberté Bretonne, un cours de breton, même facultatif ! S'est-on enfin rendu compte de l'infirmité du propriétaire breton devant son fermier qui sait deux langues ?

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Eudistes, jésuites, séculiers, rivalisèrent avec nos lycées pour omettre d'enseigner la langue nationale à leurs élèves, de les armer pour la vie de la province, de faire accéder aux futurs avocats, médecins, propriétaires, etc., droit de cité parmi les humbles.

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

Un seul collège, en Bretagne, mérita véritablement, un moment du moins, le titre de collège breton. Ce fut Saint-Charles de Saint-Brieuc, mais je ne sais ce qu'il advenit du cours jadis professé par M. Vallée. Les religieux qui voulaient faire de leurs élèves des Bretons complets, étaient des étrangers à notre pays. Honneur à ces alsaciens ! En dehors de là, aucun effort, pour mettre en pratique le refrain si souvent chanté à la chapelle : « Catholique et Breton, toujours ! »

**La F.R.B.**

On nous communique : La Fédération Régionaliste Bretonne (*Unvaniez Bretonnez*) tiendra son premier Congrès à Ploërmel (Morbihan) les 17, 18, 19 février. Conférence d'ouverture de M. Mériadec de Lantivy.

**Au Parlement**

La Déclaration ministérielle  
Le Ministère Poincaré s'est présenté devant les Chambres mardi.

Le Ministère a reçu un accueil sympathique. M. Poincaré a lu la déclaration qui entre entre autres points, parle de la situation extérieure : les alliances seront maintenues dans l'intérêt de la paix ; le progrès sera recherché dans l'ordre ; les fonctionnaires auront un statut qui leur tracera « leurs droits et obligations ». Le gouvernement s'engage à présenter et à faire voter dans le plus bref délai la réforme électorale.

Quelques grognements partent des bancs radicaux, qui sont couverts par des salves d'applaudissements.

L'école publique laïque « influence moralisatrice » souvent calomniée par l'esprit de parti, sera défendue. Elle restera respectueuse de la liberté de conscience.

On s'occupera de modifier et d'élargir la loi sur les retraites ouvrières et paysannes ; de voter l'impôt global et progressif sur le revenu, sans inquisition ; l'armée et la marine seront l'objet de la sollicitude du cabinet.

Cette déclaration, qui donne satisfaction à tous les éléments modérés de la Chambre, a été écoutée en silence, et le Gouvernement a obtenu un ordre du jour de confiance par 410 voix contre 6. Jamais semblable majorité n'avait été ralliée.

29 députés de Bretagne ont voté pour ; 15, MM. Goude, de l'Estourbeillon, de Mun, de Lanjuinais, de Chappedelaine, de Montaigu, de Rohan, de Dion, de Permon, de Tralssan, du Halgouët, de Jugué, de la Ferronnays, Forest et Limon, se sont abstenus.

**Emploi raisonné des engrais chimiques**

Grâce aux progrès énormes réalisés depuis quelques années dans l'agriculture, presque tous nos cultivateurs reconnaissent aujourd'hui l'utilité et la nécessité des engrais chimiques. Tous malheureusement, ne savent pas encore les employer d'une façon économique et avantageuse. Le nitrate employé seul dans certains terrains, détermine la verse des céréales, dans un champ de betteraves, il donnera de grosses racines, mais presque toutes creuses et de nature ligneuse.

Pour éviter ces deux inconvénients, je tiens à rappeler que pour qu'une dose déterminée de nitrate, par exemple, donne l'excédent de récolte qu'il peut fournir, si on le compare à un sol non fumé, il faut que les autres éléments fertilisants assimilables, soient en quantité suffisante pour pouvoir servir à la formation de cet excédent, et cet excédent est limité à la quantité que peut fournir l'élément le moins abondant.

On pourrait introduire de grandes quantités d'azote et de potasse, si l'acide phosphorique est en quantité insuffisante, la récolte sera inférieure à ce qu'elle aurait été si l'acide phosphorique n'avait pas manqué.

La pomme de terre, la betterave, le rutabaga etc, étant des plantes à croissance rapide, demandent une fumure promptement assimilable. Les cultivateurs, en général, à court de fumier auront tout avantage à n'employer qu'une dose modérée de fumier de ferme enterré par un labour d'automne, en le complétant par l'application des engrais chimiques :

400 à 500 kgr. de superphosphate par hectare ; 200 kgr. de chlorure de potassium ou 1000 kgr. de kaïnite, enfouis au moment du premier labour.

150 à 200 kgr. de nitrate de soude répandu de la manière suivante : Par moitié ou par tiers entre les lignes de plantation ou à la levée ; les autres suivront à trois semaines d'intervalle environ.

Résultats : Pommes de terres : Thomas, Coz Porjou.

Fumure : 1<sup>o</sup> 500 kgr. de superphosphate à l'hectare, 800 kgr. de kaïnite. Rendement : 27.000 kgr.

2<sup>o</sup> mêmes engrais et 200 kgr. de nitrate de soude. Rendement : 32.000 kgr.

M. Parc, Ploujean  
1<sup>o</sup> même fumure : 28.100 kgr.  
2<sup>o</sup> id. : 33.200 kgr.

Champ d'expérience de l'école  
1<sup>o</sup> même fumure : 25.000  
2<sup>o</sup> id. : 29.200

Betteraves — Rutabagas : Au sujet de ces plantes, je rappelle, à nos cultivateurs qu'ils ne doivent pas rechercher les grosses racines, beaucoup moins riches en matières nutritives que les moyennes.

Pour atteindre ce résultat, il suffit de laisser un peu moins d'espace aux plants ; le rendement n'en souffrira nullement.

Les engrais phosphatés et potassiques sont répandus en même temps que le fumier par un labour d'automne ; le nitrate peut être répandu de la façon suivante : 1<sup>o</sup> au démarriage ou au sarclage ; 2<sup>o</sup> trois semaines après environ.

Résultats : M. Troadec à Necthoat  
1<sup>o</sup> 500 kgr. de superphosphate et 800 kgr. de kaïnite. Rendement : 72.200 kgr.

2<sup>o</sup> mêmes engrais et 200 kgr. de nitrate. Rendement : 80.700 kgr.

Champ d'expérience de l'école  
1<sup>o</sup> même fumure : 81.000 kgr.  
2<sup>o</sup> id. : 107.000 kgr.

M. Scorned à Pen-an-Guer  
1<sup>o</sup> même fumure : 50.700 kgr.  
2<sup>o</sup> id. : 59.800 kgr.

Les chiffres ci-dessus se passent de commentaires et démontrent suffisamment combien les engrais chimiques sont rémunérateurs quand on les emploie d'une façon intelligente.

Rappelons-nous que le nitrate de soude ne peut produire tout son effet qu'à la condition de trouver dans la terre une quantité suffisante de potasse et d'acide phosphorique.

Quel prix devons-nous payer cet engrais cette année ? Selon toutes probabilités, son prix ne différera guère de celui des années précédentes : soit 22 f. les 100 kgr., pris à Dunkerque.

Les cultivateurs qui ont l'avantage de faire partie d'un syndicat agricole, pourront donc se procurer à 23 fr., c'est-à-dire à 1 fr. 50 en moyenne meilleur marché par unité d'azote que n'importe quel autre engrais similaire.

BRIAND, directeur d'école.

**Rosettes & Palmes**

Sont nommés dans la région : Officiers de l'Instruction Publique : MM. Docteur Allain, Brest ; Docteur Baudouin, maire de Corlay ; Emile Le Bras, publiciste à Morlaix ; Davy, notaire à Loudéac ; G. Esnault, bibliothécaire à Nantes ; Frélaud-Ducour, magistrat à Quimper ; Michol, instituteur à Brest ; Rioche, avocat à St-Brieuc ; Djeudeur Vergos, à Brest ; Delourmel, bibliothécaire à Brest.

Officiers d'Académie : MM. Abalain, ex-adjoint au maire de Lambézellec ; Alain Baron, secrétaire de mairie, Landivisiau ; Barré, conseiller municipal, Lannion ; Baslitt, négociant, Brest ; Le Bescond, conseiller municipal, Carhaix ; Goateval, agent-voyer, Quimper ; Collomby, cons. mun., Lander-

neau ; Docteur Deshayes, Mûr-do-Bretagne ; Lveillard, publiciste, Rennes ; Freund, publiciste, Brest ; Geoffroy, avocat, Lannion ; Geslin, maire de Lannetort ; Félix Godéc, compositeur d'enregistrement, Brest ; Guillermit, compositeur de musique, Brest ; Guillermit, conseiller municipal, Brest ; Gulsquel, peintre, Quimper ; Harel, publiciste, Brest ; Huiban, délégué cantonal, Gourin ; Jacq, commis greffier, Brest ; Jozon, bourbriac ; Kersaudy, délégué cantonal, Pont Croix ; Lachiver, secrétaire de mairie, Pluzunet ; Lavie, agent-voyer, Mûr ; Le Bihan, conseiller municipal, Melgven ; Le Blanche, agent-voyer, Rospenden ; Le Breton, greffier de paix, Brest ; Le Gall, greffier du tribunal de Quimper ; Le Gorjeu, juge de paix, l'auët ; Le Grand, conseiller municipal, Quimper ; Leprince, imprimeur, Quimper ; Le Sénéchal, conseiller municipal, Pontivy ; L'Hévéder, retraité, Louannec ; L'hostis, conseiller municipal, Carhaix ; Marzin, secrétaire de mairie, Morlaix ; Mathorel, inspecteur des postes, Quimper ; Péréz, percepteur, Huelgoat ; Rémond, receveur-bural, Perros-Guirrec ; Renaud, chef de bureau, Brest ; Salaün, mécanicien, Louannec ; Torillec, instituteur retraité, Saint-Vougay ; Tournier, délégué cantonal, Concarneau ; Troniou, instituteur retraité, Trémuzon ; Camille Vallaux, professeur à l'école navale, Brest.

neau ; Docteur Deshayes, Mûr-do-Bretagne ; Lveillard, publiciste, Rennes ; Freund, publiciste, Brest ; Geoffroy, avocat, Lannion ; Geslin, maire de Lannetort ; Félix Godéc, compositeur d'enregistrement, Brest ; Guillermit, compositeur de musique, Brest ; Guillermit, conseiller municipal, Brest ; Gulsquel, peintre, Quimper ; Harel, publiciste, Brest ; Huiban, délégué cantonal, Gourin ; Jacq, commis greffier, Brest ; Jozon, bourbriac ; Kersaudy, délégué cantonal, Pont Croix ; Lachiver, secrétaire de mairie, Pluzunet ; Lavie, agent-voyer, Mûr ; Le Bihan, conseiller municipal, Melgven ; Le Blanche, agent-voyer, Rospenden ; Le Breton, greffier de paix, Brest ; Le Gall, greffier du tribunal de Quimper ; Le Gorjeu, juge de paix, l'auët ; Le Grand, conseiller municipal, Quimper ; Leprince, imprimeur, Quimper ; Le Sénéchal, conseiller municipal, Pontivy ; L'Hévéder, retraité, Louannec ; L'hostis, conseiller municipal, Carhaix ; Marzin, secrétaire de mairie, Morlaix ; Mathorel, inspecteur des postes, Quimper ; Péréz, percepteur, Huelgoat ; Rémond, receveur-bural, Perros-Guirrec ; Renaud, chef de bureau, Brest ; Salaün, mécanicien, Louannec ; Torillec, instituteur retraité, Saint-Vougay ; Tournier, délégué cantonal, Concarneau ; Troniou, instituteur retraité, Trémuzon ; Camille Vallaux, professeur à l'école navale, Brest.

neau ; Docteur Deshayes, Mûr-do-Bretagne ; Lveillard, publiciste, Rennes ; Freund, publiciste, Brest ; Geoffroy, avocat, Lannion ; Geslin, maire de Lannetort ; Félix Godéc, compositeur d'enregistrement, Brest ; Guillermit, compositeur de musique, Brest ; Guillermit, conseiller municipal, Brest ; Gulsquel, peintre, Quimper ; Harel, publiciste, Brest ; Huiban, délégué cantonal, Gourin ; Jacq, commis greffier, Brest ; Jozon, bourbriac ; Kersaudy, délégué cantonal, Pont Croix ; Lachiver, secrétaire de mairie, Pluzunet ; Lavie, agent-voyer, Mûr ; Le Bihan, conseiller municipal, Melgven ; Le Blanche, agent-voyer, Rospenden ; Le Breton, greffier de paix, Brest ; Le Gall, greffier du tribunal de Quimper ; Le Gorjeu, juge de paix, l'auët ; Le Grand, conseiller municipal, Quimper ; Leprince, imprimeur, Quimper ; Le Sénéchal, conseiller municipal, Pontivy ; L'Hévéder, retraité, Louannec ; L'hostis, conseiller municipal, Carhaix ; Marzin, secrétaire de mairie, Morlaix ; Mathorel, inspecteur des postes, Quimper ; Péréz, percepteur, Huelgoat ; Rémond, receveur-bural, Perros-Guirrec ; Renaud, chef de bureau, Brest ; Salaün, mécanicien, Louannec ; Torillec, instituteur retraité, Saint-Vougay ; Tournier, délégué cantonal, Concarneau ; Troniou, instituteur retraité, Trémuzon ; Camille Vallaux, professeur à l'école navale, Brest.

neau ; Docteur Deshayes, Mûr-do-Bretagne ; Lveillard, publiciste, Rennes ; Freund, publiciste, Brest ; Geoffroy, avocat, Lannion ; Geslin, maire de Lannetort ; Félix Godéc, compositeur d'enregistrement, Brest ; Guillermit, compositeur de musique, Brest ; Guillermit, conseiller municipal, Brest ; Gulsquel, peintre, Quimper ; Harel, publiciste, Brest ; Huiban, délégué cantonal, Gourin ; Jacq, commis greffier, Brest ; Jozon, bourbriac ; Kersaudy, délégué cantonal, Pont Croix ; Lachiver, secrétaire de mairie, Pluzunet ; Lavie, agent-voyer, Mûr ; Le Bihan, conseiller municipal, Melgven ; Le Blanche, agent-voyer, Rospenden ; Le Breton, greffier de paix, Brest ; Le Gall, greffier du tribunal de Quimper ; Le Gorjeu, juge de paix, l'auët ; Le Grand, conseiller municipal, Quimper ; Leprince, imprimeur, Quimper ; Le Sénéchal, conseiller municipal, Pontivy ; L'Hévéder, retraité, Louannec ; L'hostis, conseiller municipal, Carhaix ; Marzin, secrétaire de mairie, Morlaix ; Mathorel, inspecteur des postes, Quimper ; Péréz, percepteur, Huelgoat ; Rémond, receveur-bural, Perros-Guirrec ; Renaud, chef de bureau, Brest ; Salaün, mécanicien, Louannec ; Torillec, instituteur retraité, Saint-Vougay ; Tournier, délégué cantonal, Concarneau ; Troniou, instituteur retraité, Trémuzon ; Camille Vallaux, professeur à l'école navale, Brest.

neau ; Docteur Deshayes, Mûr-do-Bretagne ; Lveillard, publiciste, Rennes ; Freund, publiciste, Brest ; Geoffroy, avocat, Lannion ; Geslin, maire de Lannetort ; Félix Godéc, compositeur d'enregistrement, Brest ; Guillermit, compositeur de musique, Brest ; Guillermit, conseiller municipal, Brest ; Gulsquel, peintre, Quimper ; Harel, publiciste, Brest ; Huiban, délégué cantonal, Gourin ; Jacq, commis greffier, Brest ; Jozon, bourbriac ; Kersaudy, délégué cantonal, Pont Croix ; Lachiver, secrétaire de mairie, Pluzunet ; Lavie, agent-voyer, Mûr ; Le Bihan, conseiller municipal, Melgven ; Le Blanche, agent-voyer, Rospenden ; Le Breton, greffier de paix, Brest ; Le Gall, greffier du tribunal de Quimper ; Le Gorjeu, juge de paix, l'auët ; Le Grand, conseiller municipal, Quimper ; Leprince, imprimeur, Quimper ; Le Sénéchal, conseiller municipal, Pontivy ; L'Hévéder, retraité, Louannec ; L'hostis, conseiller municipal, Carhaix ; Marzin, secrétaire de mairie, Morlaix ; Mathorel, inspecteur des postes, Quimper ; Péréz, percepteur, Huelgoat ; Rémond, receveur-bural, Perros-Guirrec ; Renaud, chef de bureau, Brest ; Salaün, mécanicien, Louannec ; Torillec, instituteur retraité, Saint-Vougay ; Tournier, délégué cantonal, Concarneau ; Troniou, instituteur retraité, Trémuzon ; Camille Vallaux, professeur à l'école navale, Brest.

neau ; Docteur Deshayes, Mûr-do-Bretagne ; Lveillard, publiciste, Rennes ; Freund, publiciste, Brest ; Geoffroy, avocat, Lannion ; Geslin, maire de Lannetort ; Félix Godéc, compositeur d'enregistrement, Brest ; Guillermit, compositeur de musique, Brest ; Guillermit, conseiller municipal, Brest ; Gulsquel, peintre, Quimper ; Harel, publiciste, Brest ; Huiban, délégué cantonal, Gourin ; Jacq, commis greffier, Brest ; Jozon, bourbriac ; Kersaudy, délégué cantonal, Pont Croix ; Lachiver, secrétaire de mairie, Pluzunet ; Lavie, agent-voyer, Mûr ; Le Bihan, conseiller municipal, Melgven ; Le Blanche, agent-voyer, Rospenden ; Le Breton, greffier de paix, Brest ; Le Gall, greffier du tribunal de Quimper ; Le Gorjeu, juge de paix, l'auët ; Le Grand, conseiller municipal, Quimper ; Leprince, imprimeur, Quimper ; Le Sénéchal, conseiller municipal, Pontivy ; L'Hévéder, retraité, Louannec ; L'hostis, conseiller municipal, Carhaix ; Marzin, secrétaire de mairie, Morlaix ; Mathorel, inspecteur des postes, Quimper ; Péréz, percepteur, Huelgoat ; Rémond, receveur-bural, Perros-Guirrec ; Renaud, chef de bureau, Brest ; Salaün, mécanicien, Louannec ; Torillec, instituteur retraité, Saint-Vougay ; Tournier, délégué cantonal, Concarneau ; Troniou, instituteur retraité, Trémuzon ; Camille Vallaux, professeur à l'école navale, Brest.

**Garnet d'un Exilé**

« Difficilement sera creu le médecin avoer soling de la santé d'adversus qui de la sienne propre est negligente. »

Mieux vaut rire que pleurer. Certain docteur rageur et crispé qui diagnostiquait comme Dandin jugeait, m'a donné de force, une consultation gratuite.

« Je suis atteint d'un aveuglement incroyable ; mon inconscience est profonde et mon orgueil est immense. »

« Me voilà propre ! Ah ! que je suis donc à plaindre, ô mes amis ! Si au moins ce grand Docteur pouvait me guérir ! Consultons le périodique parisien où illustre praticien prodigue ses consultations hebdomadaires. Ecouez l'augure. »

« Notre aimable rédacteur en chef... J'y sois sûr d'autant plus volontiers que ce rédacteur en chef n'est pas le docteur. »

« Notre admirable directeur... Admirable est plus haut qu'admirable, comme général est plus haut que caporal. L'admirable directeur c'est lui ; c'est le docteur. Ah ! combien plus admirable que Rusbrock ! »

« Notre éminent collaborateur... Je suis heureux de pouvoir proclamer qu'elle comprend tout au moins un écrivain très éminent dont la place est à l'Académie française. Je reconnais encore qu'il y a là d'autres talents, exception faite du docteur, car on ne consulte que trop bien que celui-ci ne sait faire aucune différence entre le talent et le génie. Respectez davantage nos collaborateurs éminents, docteur admirable. »

« Nos banquets semestriels dont le dernier fut un véritable triomphe... De quel triomphe s'agit-il ? de la faim ? Le Docteur ne me semble pas fixé quant au sens du mot triomphe. L'autre jour ne confondait-il pas triomphe et victoire, triomphant lui-même avant d'avoir vaincu ? »

« Notre charité qui s'exerça si merveilleusement... Hélas ! c'est une charité qui a ses pauvres, et qui sait tenir une comptabilité qui n'a rien d'étrangé. »

« Notre journal qui a si heureusement contribué au groupement de nos compatriotes... De ceux surtout qui ont du temps à perdre. « Notre légitime orgueil... »

« Notre cher marquis de X... qui, plus que dévoué à toute œuvre bretonne a remporté le succès qui lui était dû... Soudes la profondeur de ce plus que, superlatif des superlatifs. »

« Les plus beaux costumes de chez nous, portés avec la grâce la plus exquise par des Bretons et des Bretonnes de pure race... Il en était lui, le Docteur. O grâce exquise ! O phronettes enchantresses du Docteur en dragobraz ! »

« Eh bien ! c'est extraordinaire ! Voilà qu'ayant reproduit ces quelques lignes, je ne me ressens plus du tout de mon mal. Je suis guéri ! Oh ! merci, docteur ! Mon aveuglement incroyable ? Mais j'y vois comme un lynx, au point de distinguer, là-bas, dans le lointain, le point énorme dans l'œil du docteur admirable. »

« Mon inconscience profonde ? Mais celle du docteur est un Océan Indien où la mienne n'est qu'une pauvre goutte d'eau. Mon orgueil immense ? Dites-moi, ô bonnes gens de ma paroisse, après de quoi j'ai bien dû mentir et ma foi ! très humblement peiné, au cœur de l'hiver et au cœur de l'été, dites-moi si ce n'est pas un brave petit orgueil de rien au tout à côté du légitime orgueil du Docteur. »

« Aveuglement ! inconscience ! orgueil ! Vous ne vous êtes donc jamais regardé dans une bonne glace, admirable (!) docteur ? »

« Médicins des autres, en effet : Toutefois est d'autres tout infect. »

« Mais j'y pense... Si je continuais mes citations... »

« Ce sont des adversaires sans scrupules... »

« Leur aveuglement ou leur marwatse fol... »

« Ils se posent en pon l'es devant les foutes ébahies... »

« Ces augures peuvent-ils se regarder réellement sans rire ?... »

« Espéris jaloux et vindictifs... »

« Apologistes de l'agrandissement de la Bretagne !!! »

«...tournant au franc maçon... »

« Les chiens aboient, la caravane passe. »

« Diabli ! comme le ton a changé ! De qui s'agit-il donc ici ? Eh bien collé :

Les Chiens ? Ce sont les Bardes de Bretagne !... La caravane qui passe ? Voyons ! j'ai beau chercher... Est-ce l'ex Père des Croquants, Abdul Hamid, en rupture de ban ? Est-ce le sultan de Mogador avec son sérail et ses... hauts dignitaires ? Est-ce le Califé de Bagdad le Grand Mogol ? l'Empereur de Chine ? Sont-ce les Mages d'Orient, apportant, à dos de chameau, la pomme et l'encens pour la consommation hebdomadaire de la cinquième journaliste du docteur admirable ? Ne seraient-ce pas plutôt les triomphateurs des « grad-gennou » semestriels ? Cruelle énigme !

Renseignez-moi, de grâce, ô

Iliz Gour'n, d'ar merc'her 31 a viz Genver, n'ar Bihan, deuz Krann Pepidik, gant an hezod Louise Duigou.

Kredo ar Paizant (Troidegez)

Esder ar bed, an Nenv, ar mor, ar bienen, heol joanis o tispag e domder...

DISKAN
gred ennot, o Doue, mestr an natur hadaz dro ar bed bue, madou, furnez...

Arz an erv dru, gant bek an arar kleuzel corz ar gouanv, sklapan a-leiz ma dorn...

Labour stard, lak sevel ouz ma farko st da vevan pried ha bugale, eist eur palez, ma lochen me a garo...

Arz ar Franz ma tou gwalen ar brezel ti hi difenn eneb d'an onebour...

Evit gouzout esort amzer a zo da zond

Mar koll ar stered euz o sklerijen heb i em galle koumoul, ze zo zebliant ar...

Ar gurunennou hag ar c'helc'ho venn en em ziskuez en dro d'eur heol e d'al loar a zo zebliant glo.

Pa zav koumoul, pa ve an heol o vond a gousket er c'huz-heol, ze zo zin avel ag amzer sech.

Ar c'houlmoul, pere goude ar glao a skenn kazi war an douar, ze eur zin amzer vrao.

En Breiz, avel en tu ar c'hreizite a igas an alies glo; er c'hontrol, avel r sav-heol, a zigas eun amzer vrao, ien ia sech.

Pa chanch an avel plas aliez, ze zo in a gorventen. An avel hag en em lak da c'houeza...

Ar reo a grog pa ve an avel tre an ranter-noz hag ar sav-heol a bad pell, rag a ra kalz a zroug.

Koumoul bihan gwen hag a zelc'h baseal dirag an heol, hag a ve gwech r gwech melon, gwech gwer, zo zin a c'hlo.

Pa zistag an ul deuz ar chiminal, ze zo zebliant a c'hlo; mez mar flammijen an tan muioch evit kustum ze zo zebliant avel grenv ha ien; er c'hontrol pa ve sioul an tan, zo zin amzer vrao.

Pa ve klevet ar gaoiuner o skrijal epad an amzer fall, ze zo zin a amzer vrao. Ar brini hag a goag ive euz ar mintin a zo zebliant amzer vrao.

Pa ve gwelet an houldi, o nijal eun tam partout, epad an amzer vrao, hag o pleunchat en dour, ze zo zin glo hag arne.

Ar gwenan pa chomont tost d'o c'hloennou, pe pa 'n em zastumont abred, a zebliant glo. Mar ve ar goumled divazed o tond da guda, ze zo zebliant glo benn eun neubeud devejou goud.

Pa ruil ar ier en mesk ar boultren, pa gan ar c'higi er penn kenta an noz, ze zo zin a c'hlo. Zin amzer fall a ve c'hoaz pa ve gwelet ar gwingelled o reza an hentebou.

Pa grog ar c'hellen muioch evit kustum, pa bik ar gwenan ar re a dosta d'e, ze a zo zin arne. Mar gragach ar gleskered, pelloc'h vit ordinal, mar ve gwelet kalz a douse ged war an hentebou, pe ar gwinojennou, mar labour kalz ar goed, a ver kazi zur awalc'h da gaoit glo.

Pa ve gwelet al lapoused mor o tond d'hon bro, ze zo eur zin a amzer fall, mar ta ar lapoused-ze war o c'hiz en eur nijal war zu ar c'hreizite, goude beza bet partiet, ze a ro kelou d'emp e vo D'ar goan, kalz erc'h war an douar a bromet eur blavez puil; kalz a c'hlo a bromet d'emp ar c'hontrol. Gouzout awalc'h a rer pa goude kalz a c'hlo an nevez amzer, a ve eur blavez mad a foen, ha neubeud a ed; mar be tom, a vo kalz a frouez; mar be ien, an traou a vo pell o klask diwann.

Iann GUICHARD.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

Auguste CROC, horloger bijoutier a CARHAIX, previent sa clientele qu'il est correspondant de la maison Bossard - Bonnel, de RENNES, pour tous les instruments de musique ainsi que pour les accessoires.

Changement tous les mois. La Maison se charge des réparations 2-12.

Pell euz ar vro!... Un abonné carhaisien nous écrit du Congo: « Nous sommes ici une petite colonie carhaisienne. A Brazzaville même nous sommes 4) Laurent, ancien sergent de Marsouins, frère de l'employé de la Gare; 2) Oueneuder, fils de M. Queneuder, convoyeur; 3) votre serviteur.

Dans la brousse, il y a le Dr. Montfort, médecin-chef du poste de Nola; Le Roy, qui est aux travaux publics. Nous attendons encore P. de Carhaix. Le sergent Méliou est rentré il y a quelques mois.

Vous voyez que notre petite ville de Carhaix est représentée au Congo. Presque tous nous recevons Ar Bobl que nous lisons religieusement; grâce à votre journal nous savons ce qui se passe dans notre petite Patrie.

Décorations. — Parmi les nouveaux officiers d'Académie on relève les noms de MM. Jean-Marie Le Bescond, boucher, et François L'Hosiz marchand forain, tous deux Conseillers municipaux, ce qui porte à 10 (sur 21) le nombre des membres de la Municipalité Lancelin décorés en l'espace de 4 ans.

Acte de probité. — M. Bardet Rateau, forain, qui avait trouvé un portemonnaie garni près de la gare, et l'a remis à sa propriétaire Mme R. Nos félicitations.

Mortel accident d'automobile. — M. Penanhoat, marchand de cycles et d'auto à Guingamp, s'était rendu, samedi matin, à Carhaix, pour traiter une affaire avec un client, au sujet de l'achat d'une automobile. Il était accompagné de M. Rumen, mécanicien à Callac, et de M. Rumen fils, âgé de 17 ans.

M. Penanhoat quitta Carhaix à 11 h. 30 du matin. Il roulait à une allure modérée, à cause des nombreux véhicules qui encombraient la route, par suite du marché de Carhaix. L'auto avait dépassé le pont dit de Sainte-Catherine, à cinq kilomètres de Carhaix, lorsqu'une femme, portant un enfant dans ses bras, sortit brusquement de la maison en bordure de la route près du village de Garzalain, en Plounevez.

M. Penanhoat ne put arrêter son véhicule. L'auto heurta la paysanne, qui fut renversée, et l'enfant qu'elle portait fut projeté dans le fossé, sans grand mal heureusement.

M. Penanhoat descendit d'auto et constata que la victime perdait du sang en abondance. On la transporta chez elle, et l'automobile revint quérir un médecin de Carhaix, qui constata une fracture des deux cuisses et une hémorragie dans les intestins.

La malheureuse a expiré à une heure, sans avoir repris connaissance. Elle était âgée de 51 ans et laisse 5 enfants. C'est une nommée Catherine Le Roux, épouse Le Guern, et non Gartelen comme l'a imprimé un quotidien.

L'auteur involontaire de cet accident a dédommagé le mari de la victime.

Loterie de bienfaisance. — 3e liste. — (suite). — M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, une estampe Le Pameur, de M. Van de Pat, d'après Brauer — M. Quéré, chirurgien dentiste, Morlaix, un service à dessert — Mme Le Bec, Port-de-Carhaix, un sautoir doré — M. Le Goaziou, Guingamp, un globe terrestre, 2 vases cuisine, 1 sacoché — M. Tiercelet, blanc, Brest, un tapis de table — M. Simottel, Brest, 1 bouteille de Triple-sec — M. Giffard, Angers, 1 bouteille Menthe-Pastille — M. Jannear, Condom, deux bouteilles Armagnac — M. Trilles, 12 bouteilles Banyuls-Trilles — M. Fouchier, Jarnac, 4 bouteilles Perle Fine — M. Grigoel, Brest, 6 bouteilles Bordeaux très vieux — MM. Papelorey et Langlet, Condom, 2 bouteilles Armagnac vieux, 6 flacons Larres-singlé, 2 tapis-reclamo, 2 carnets de Briage M. Habère, Paris, 12 calendriers — M. Coindreau, Angers, un coffret liqneur — M. Livolant, Morlaix, un sautoir — MM. Martin, frères, Angers, un tiro-bouchon nickelé M. Ganuchaud, Nantes, 1 service à thé, un foyer — M. Antoine, Paris, 1 broc en bois. M. Fougères, Limoges, une paire de bottines — Magasins du Louvre, Paris, 5 porte-aiguilles — Lots acquis: 1 garniture de toilette, 1 porte-brosses vide-poche, 1 service à café porcelaine fine, 1 garniture de cuisine 5 pièces, 1 série de 5 casseroles porcelaine à feu, 1 garniture de toilette 5 pièces.

M. Penanhoat descendit d'auto et constata que la victime perdait du sang en abondance. On la transporta chez elle, et l'automobile revint quérir un médecin de Carhaix, qui constata une fracture des deux cuisses et une hémorragie dans les intestins.

La malheureuse a expiré à une heure, sans avoir repris connaissance. Elle était âgée de 51 ans et laisse 5 enfants. C'est une nommée Catherine Le Roux, épouse Le Guern, et non Gartelen comme l'a imprimé un quotidien.

L'auteur involontaire de cet accident a dédommagé le mari de la victime.

Loterie de bienfaisance. — 3e liste. — (suite). — M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, une estampe Le Pameur, de M. Van de Pat, d'après Brauer — M. Quéré, chirurgien dentiste, Morlaix, un service à dessert — Mme Le Bec, Port-de-Carhaix, un sautoir doré — M. Le Goaziou, Guingamp, un globe terrestre, 2 vases cuisine, 1 sacoché — M. Tiercelet, blanc, Brest, un tapis de table — M. Simottel, Brest, 1 bouteille de Triple-sec — M. Giffard, Angers, 1 bouteille Menthe-Pastille — M. Jannear, Condom, deux bouteilles Armagnac — M. Trilles, 12 bouteilles Banyuls-Trilles — M. Fouchier, Jarnac, 4 bouteilles Perle Fine — M. Grigoel, Brest, 6 bouteilles Bordeaux très vieux — MM. Papelorey et Langlet, Condom, 2 bouteilles Armagnac vieux, 6 flacons Larres-singlé, 2 tapis-reclamo, 2 carnets de Briage M. Habère, Paris, 12 calendriers — M. Coindreau, Angers, un coffret liqneur — M. Livolant, Morlaix, un sautoir — MM. Martin, frères, Angers, un tiro-bouchon nickelé M. Ganuchaud, Nantes, 1 service à thé, un foyer — M. Antoine, Paris, 1 broc en bois. M. Fougères, Limoges, une paire de bottines — Magasins du Louvre, Paris, 5 porte-aiguilles — Lots acquis: 1 garniture de toilette, 1 porte-brosses vide-poche, 1 service à café porcelaine fine, 1 garniture de cuisine 5 pièces, 1 série de 5 casseroles porcelaine à feu, 1 garniture de toilette 5 pièces.

M. Penanhoat descendit d'auto et constata que la victime perdait du sang en abondance. On la transporta chez elle, et l'automobile revint quérir un médecin de Carhaix, qui constata une fracture des deux cuisses et une hémorragie dans les intestins.

La malheureuse a expiré à une heure, sans avoir repris connaissance. Elle était âgée de 51 ans et laisse 5 enfants. C'est une nommée Catherine Le Roux, épouse Le Guern, et non Gartelen comme l'a imprimé un quotidien.

L'auteur involontaire de cet accident a dédommagé le mari de la victime.

Loterie de bienfaisance. — 3e liste. — (suite). — M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, une estampe Le Pameur, de M. Van de Pat, d'après Brauer — M. Quéré, chirurgien dentiste, Morlaix, un service à dessert — Mme Le Bec, Port-de-Carhaix, un sautoir doré — M. Le Goaziou, Guingamp, un globe terrestre, 2 vases cuisine, 1 sacoché — M. Tiercelet, blanc, Brest, un tapis de table — M. Simottel, Brest, 1 bouteille de Triple-sec — M. Giffard, Angers, 1 bouteille Menthe-Pastille — M. Jannear, Condom, deux bouteilles Armagnac — M. Trilles, 12 bouteilles Banyuls-Trilles — M. Fouchier, Jarnac, 4 bouteilles Perle Fine — M. Grigoel, Brest, 6 bouteilles Bordeaux très vieux — MM. Papelorey et Langlet, Condom, 2 bouteilles Armagnac vieux, 6 flacons Larres-singlé, 2 tapis-reclamo, 2 carnets de Briage M. Habère, Paris, 12 calendriers — M. Coindreau, Angers, un coffret liqneur — M. Livolant, Morlaix, un sautoir — MM. Martin, frères, Angers, un tiro-bouchon nickelé M. Ganuchaud, Nantes, 1 service à thé, un foyer — M. Antoine, Paris, 1 broc en bois. M. Fougères, Limoges, une paire de bottines — Magasins du Louvre, Paris, 5 porte-aiguilles — Lots acquis: 1 garniture de toilette, 1 porte-brosses vide-poche, 1 service à café porcelaine fine, 1 garniture de cuisine 5 pièces, 1 série de 5 casseroles porcelaine à feu, 1 garniture de toilette 5 pièces.

M. Penanhoat descendit d'auto et constata que la victime perdait du sang en abondance. On la transporta chez elle, et l'automobile revint quérir un médecin de Carhaix, qui constata une fracture des deux cuisses et une hémorragie dans les intestins.

CARNOET

Société Bretonne. — Une société dénommée « Konsortied purros Karnoel » s'est formée dimanche, entre les jeunes gens de cette commune.

Cette société a pour but de grouper tous les adolescents autour d'une même bannière, pour défendre leur langue et leur nationalité.

Les membres de cette société se proposent de représenter de temps en temps, en public, quelques pièces de théâtre en breton. Pourront en faire partie, tous les jeunes gens habitant la commune, moyennant une cotisation annuelle de 1 franc pour chaque adhérent. Cette somme devra être remise au trésorier lors d'une réunion quelconque. La société accepterait aussi des membres d'honneur, moyennant un versement de 2 francs.

Les personnes désireuses de seconder cette jeune société, dans ses premiers débuts, pourront faire parvenir leur obole au trésorier, 14, avenue de la Gare à Carhaix. Si minime qu'elle puisse être, elle sera toujours bien reçue et nous les en remercions d'avance.

Au cours de la première réunion, un vote a eu lieu pour nommer les membres du bureau. Sont élus: Président: Pierre-Marie Couilleg; Vice-président: Guillaume Kervern; Secrétaire: Martial Le Roy; Trésorier: Jean Guichard.

La société choisit avant de se séparer la devise de Luzel: « Hepred Breizis. » Toujours Bretons.

Le Trésorier. BULAT Des heureux. — Le 12 octobre dernier, vers 3 h. du matin, alors que la famille Lorgouilhou était couchée, un bruit insolite la réveilla. La porte de l'entrée de la cour fut ouverte, la nuit du magasin fut brisée et des cambrioleurs pénétrèrent dans le magasin d'effets usés, le lendemain, M. Lorgouilhou constata la disparition de plusieurs pièces d'étoffe d'une valeur de 300 l.

Pendant ce vol, les époux Lorgouilhou étaient plus morts que vifs, dans une chambre au-dessus du magasin.

Deux jeunes gens, poursuivis comme auteurs de ce cambriolage, sont acquittés faute de preuves suffisantes.

CHAPEL-NEVEZ Voyage à l'œil. — Louis Huguin, 26 ans, cultivateur à Kermoulin-les-Bois, en la Chapelle-Neuve, se trouvant, le 12 septembre dernier au Ilvre et voulant se rendre à Paris sans bourse délier, prit le train sans billet. Il fut pincé: cela lui valut 16 francs d'amende.

GOURIN Assemblée générale de la Société des Secours Mutuels. — La Société des Secours Mutuels, a tenu dimanche, à la Mairie, son assemblée générale, sous la présidence de M. de Boissieu, qui a donné connaissance de l'état financier de la Société. Les recettes se sont élevées à 575 fr. et les dépenses à 711 fr. 60; ces dernières ont été plus fortes que les recettes; mais il convient de dire que les cotisations des membres honoraires n'ont pas encore été perçues et que nous avons plus de 450 fr. en réserve à la Caisse des dépôts et Consignations.

600 francs d'indemnité de chômage ont été versées en 1911.

L'état financier s'améliore sur celui de l'année dernière et M. de Boissieu espère que l'an prochain nous pourrions mériter quelque argent de côté.

M. de Boissieu fait voter d'unanimes remerciements à M. l'abbé Marzin, qui a mis aimablement et gratuitement à la disposition de chaque sociétaire une place pour la représentation théâtrale qui aura lieu dimanche soir.

Les deux membres sortants, M. Le Bouar, président, et M. Boédre, vice-président, sont réélus à l'unanimité.

MM. Michel Derrien et Yves Cloarec sont nommés visiteurs pour le trimestre et six nouveaux membres, dont deux femmes, sont acceptés et feront partie de la société le mois prochain.

M. de Boissieu, en terminant, engage les sociétaires à faire un peu de propagande autour d'eux et à amener de nouveaux membres à la Société.

Réunions pédaogiques. — Samedi dernier, les institutrices et instituteurs du canton de Gourin se sont réunis pour entendre un conférence de M. l'inspecteur primaire de Pontivy.

Une seconde réunion aura lieu le 27 janvier au Paoüet.

HAUTE-BRETAGNE VITRE Mort de M. Le Gonidec de Traissan. — On annonce la mort du comte Le Gonidec de Traissan, député royaliste d'Ille-et-Vilaine, chevalier de la Légion d'honneur, décédé chez les Frères de Saint-Jean de Dieu. Né à Vitre le 21 février 1839, le défunt était député depuis 1876.

Var ar Marc'hallac'h CÉRÉALES Les 100 kilos sont payés de la façon suivante aux cultivateurs de la région: Blés. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 21,25 à 24,75; Saigles. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 20 à 20,50; Sarrazins. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 23,50 à 24,50; Avoines. — Finistère 18,75 à 19,25; Côtes-du-Nord, 19 à 19,50; Morbihan 18,50 à 19.

Comme les grains, farines et sons ont vu monter leurs cours. CIDRES ET POIRÉS Nous avons, en 1911, vendu beaucoup de pommes à l'étranger. Mais il nous en resté beaucoup. Il nous en est même resté de trop, puisque beaucoup de fruits n'ont pu être utilisés pour la fabrication du pur jus.

Notre production de cidres et poirés a pourtant atteint un gros chiffre. Le ministère de l'Agriculture vient de l'évaluer à 21,898,450 hectolitres contre 10,791,750 en 1910.

PLONÉVEZ-PORZAY. — Vol. — Le 27 août dernier, jour du grand pardon de Sainte-Anne-la-Palue, le nommé Corentin Quéffelec, 72 ans, cultivateur à Kergrignon, on Plonévez Porzay, était bousculé par deux individus et l'un d'eux lui enleva de sa poche son porte-monnaie contenant une somme de 23 francs. Aussitôt ils prirent la fuite et on ne les a plus revus depuis.

D'après les signalements donnés et l'enquête faite par le gendarmier, ces deux individus se nomment Edouard Cotter, 27 ans et Alexis Conan, 21 ans, marchands forains, sans domicile fixe, sortis de prison quelque temps avant le vol.

Par défaut, le tribunal les condamne chacun à trois mois d'emprisonnement.

CHATEAULIN. — Un fou. — Nos lecteurs se souviennent de l'agression dont furent victimes M. Dubois, juge d'instruction, et M. Le Goiec, commis-greffier, de la part d'un nommé Pélagé Lamaurie, qui était détenu à la maison d'arrêt de Châteaulin pour vol et outrages. Soumis à un examen mental à un médecin aliéniste, l'homme de l'art a déclaré que Lamaurie était complètement fou.

En conséquence, ce dernier a été envoyé à l'asile d'aliénés de Quimper.

DOUARNENEZ La mort d'un brame. — Samedi dernier, à quatre heures du soir, on eut lieu les obsèques de M. Jacques Le Du, âgé de 73 ans, qui pendant de nombreuses années, commanda le bateau de sauvetage de Douarnenez. On ne compte plus les vies humaines qu'il a sauvées; les navires et les chaloupes en détresse qu'il a ramenés au port, bravant tous les obstacles, jouant avec la mort comme s'il avait pu la dompter et se moquant des flots en furie. Ses compatriotes, remplis d'admiration pour sa vaillance, l'avaient surnommé le « sauveur breton ».

Le peintre Paul Abram s'inspira de la rude et énergique figure de ce héros pour broser une de ses plus belles toiles que l'on peut voir au musée de Quimper. Dès qu'on a appris la mort de Le Du, le drapeau fut mis en berne sur la maison-abri du bateau de sauvetage.

Une foule considérable accompagnait jusqu'à sa dernière demeure le corps de ce brave marin.

Observation utile Des que la gêne respiratoire ou l'oppression annoncent qu'un rhume ne cède point aux moyens habituels, il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Sous son influence, les complications nasales disparaissent instantanément. Les accès d'asthme, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites, sont promptement améliorés et guéris.

Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

Treger BEGARD

Enfant blessé par une carabine. — Trois jeunes gens de Bégar s'amusaient l'autre jour avec une carabine, non loin de la gendarmerie. Soudain, celui qui tenait l'arme pressa la détente, sans remarquer qu'il y avait devant lui un de ses camarades. Le coup partit et la balle atteignit le jeune Raison, 11 ans, fils d'un gendarme. Aux cris des enfants, la mère accourut et constata que la balle avait pénétré dans la cuisine. Elle conduisit aussitôt son fils à l'hospice de Guingamp.

Du calme, Pipi! — Le premier janvier, une dispute a éclaté chez M. Congard, à Kerduan, en Bégar, entre Pierre Le Pourvéer, 30 ans, demeurant à Bégar, et son voisin, Alexis Perrin, domestique. Le Pourvéer, qui était ivre, a frappé domestique à coups de poings. Coût: 50 francs d'amende.

PLEUDANIEL Crime de l'alcoolisme. — Le nommé Héroux, cultivateur à Pleudaniel, âgé de 31 ans et marié depuis six ans, vivait en mauvaise intelligence avec sa femme. Elle voulait l'empêcher de boire et de là des querelles qui se sont terminées d'une façon tragique. Au cours d'une discussion, Héroux, en proie sans doute à un accès de folie alcoolique, a saisi un fusil et le déchargé à bout portant sur sa femme. La malheureuse porte une affreuse blessure au bras et est dans un état inquiétant. Le meurtrier a été écroué à la maison d'arrêt de Lannion.

HAUTE-BRETAGNE VITRE Mort de M. Le Gonidec de Traissan. — On annonce la mort du comte Le Gonidec de Traissan, député royaliste d'Ille-et-Vilaine, chevalier de la Légion d'honneur, décédé chez les Frères de Saint-Jean de Dieu. Né à Vitre le 21 février 1839, le défunt était député depuis 1876.

Var ar Marc'hallac'h CÉRÉALES Les 100 kilos sont payés de la façon suivante aux cultivateurs de la région: Blés. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 21,25 à 24,75; Saigles. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 20 à 20,50; Sarrazins. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 23,50 à 24,50; Avoines. — Finistère 18,75 à 19,25; Côtes-du-Nord, 19 à 19,50; Morbihan 18,50 à 19.

Comme les grains, farines et sons ont vu monter leurs cours. CIDRES ET POIRÉS Nous avons, en 1911, vendu beaucoup de pommes à l'étranger. Mais il nous en resté beaucoup. Il nous en est même resté de trop, puisque beaucoup de fruits n'ont pu être utilisés pour la fabrication du pur jus.

Notre production de cidres et poirés a pourtant atteint un gros chiffre. Le ministère de l'Agriculture vient de l'évaluer à 21,898,450 hectolitres contre 10,791,750 en 1910.

HAUTE-BRETAGNE VITRE Mort de M. Le Gonidec de Traissan. — On annonce la mort du comte Le Gonidec de Traissan, député royaliste d'Ille-et-Vilaine, chevalier de la Légion d'honneur, décédé chez les Frères de Saint-Jean de Dieu. Né à Vitre le 21 février 1839, le défunt était député depuis 1876.

Var ar Marc'hallac'h CÉRÉALES Les 100 kilos sont payés de la façon suivante aux cultivateurs de la région: Blés. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 21,25 à 24,75; Saigles. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 20 à 20,50; Sarrazins. — Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, 23,50 à 24,50; Avoines. — Finistère 18,75 à 19,25; Côtes-du-Nord, 19 à 19,50; Morbihan 18,50 à 19.

Comme les grains, farines et sons ont vu monter leurs cours. CIDRES ET POIRÉS Nous avons, en 1911, vendu beaucoup de pommes à l'étranger. Mais il nous en resté beaucoup. Il nous en est même resté de trop, puisque beaucoup de fruits n'ont pu être utilisés pour la fabrication du pur jus.

Notre production de cidres et poirés a pourtant atteint un gros chiffre. Le ministère de l'Agriculture vient de l'évaluer à 21,898,450 hectolitres contre 10,791,750 en 1910.

L'Ille-et-Vilaine tient la tête avec 3,920,000 hectolitres. Viennent ensuite, mais assez loin derrière, la Manche et les Côtes-du-Nord, qui accusent respectivement 2,900,000 et 2,500,000 hectolitres. Quant aux autres départements qui comptent parmi les bonnes productions, voici quel ordre d'importance leur assigne le ministère: Loire-Inférieure, 2,090,000; Morbihan, 1,914,000; Calvados, 1,300,008; Mayenne, 1,074,870; Sarthe, 1,020,500; Orne, 960,000; Eure, 880,000; Seine-Inférieure, 482,000; Finistère, 302,000.

Le Finistère, on le voit, donne peu de cidre. Nos cultivateurs feraient bien de demander aux propriétaires de planter des pommiers sur les terres, c'est une richesse qui n'est pas à négliger.

BIBLIOGRAPHIE

Le Breton en 40 Leçons (2e édition) par F. VALLÉE; prix: 3 fr. 50. Le meilleur ouvrage paru jusqu'à ce jour, pouvant servir indifféremment au Maître et à l'Élève, grâce à la conception moderne et rationnelle de la méthode Vallée.

BULLETIN FINANCIER

Notre marché se montre très animé et l'on remarque dès le début une hausse sensible des grandes valeurs françaises. La Rente française s'inscrit à 95.25. Fonds d'Etats étrangers calmes: Extérieure 94.95; Russe Consolidé 96.47; Turc Unifié 91.35.

Établissements de crédit raffermis: Banque de Paris 1795; Comptoir d'Escompte 942; Crédit Lyonnais 1545; Union parisienne 1240; Société Générale 820; Banque Franco-Américaine 5/8; Banco di Roma 116.

Chemins français en progrès sensible: Nord 1675; Lyon 1260. Chemins de fer espagnols bien tenus. Valeurs industrielles russes animées et bien disposées. Valeurs de traction fermes. Les mines d'or profitent de la reprise générale.

La Camp Bird privilégiée 7/0 cote 24.75. La Grange Placer Mining est appelée à s'inscrire bien au-dessus des cours d'introduction.

NOVEL, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

AVIS IMPORTANT

La COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALE sur la Vie (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), fondée en 1819, et dont le siège social est à Paris, 87, rue de Richelieu, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'elle a nommé pour la représenter à Carhaix, Monsieur A. Toubouille, agent principal, 34, rue du Général-Lambert. 3-6

Etude de M. GUIRRIEC, notaire à CHATEAUNEUF-DU-FAOU

A Vendre à l'amiable En la ville de CHATEAUNEUF-DU-FAOU près de l'Eglise

Une MAISON comprenant rez-de-chaussée, deux étages et grenier au dessus; Derrière, cour et bâtiment de décharge, cave et bureau, écurie avec grenier, hangar, poulailler, pompe, lavoir, cabinets d'aisance, grand jardin.

Une autre MAISON y adossée, comprenant rez-de-chaussée, étage et grenier. Biens situés pour tout commerce S'adresser à M. GUIRRIEC, notaire.

Etudes de M. JAOUEN, notaire à LO-CARN et de M. LE ROUX, avoué à GUINGAMP.

VENTE

Par Adjudication Judiciaire LE LUNDI 29 JANVIER 1912. à 2 heures de l'après-midi, en la Salle de la Mairie de Locarn, par le ministère de M. JAOUEN notaire:

Aux dépendances de Loconan en TREBRIVAN Une PARCELLE sous labour, dite Parc Loconan. 2-4.

VENTE

par adjudication judiciaire Le 12 février 1912 à 2 h. après midi Mairie de Locarn, par le ministère de M. JAOUEN, notaire, de: Une Maison, Crèche, Appentis et Courtil, situés au bourg communal de LOCARN.

Pour tous renseignements s'adresser à M. JAOUEN, notaire commis, dépositaire des cahiers des charges. 4, 6.



Représentant pour la Région: Laurent NICOLAS, Saint-Michel, GLOMEL (Canton de Rostrenen)

Occasion - Bouteilles vides

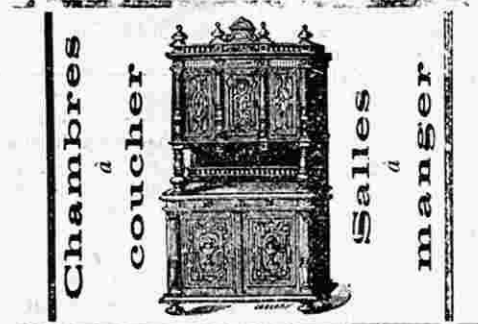
A VENDRE: Grande quantité de bouteilles d'occasion pour cidres et vins, telles que: Champenoises, Vichy litre, St

Marque déposée **ALARGOL** Marque déposée **H. B.**  
 Les nouveaux dentiers métalliques en ALARGOL sont les plus sains et les plus solides.

**PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRE**  
**HENRI BAVARD**  
 DENTISTE  
 2, quai de Léon, à MORLAIX

Les nouveaux dentiers en ALUMINIUM PUR sont les moins chers de tous.  
 Consultations et opérations tous les jours non fériés, sans exception, de 9 h. à 5 h., à MORLAIX seulement.

**AMEUBLEMENTS**  
 de tous styles



**JEAN LE BIHAN**  
 Rue Gaspard-Mauviel  
**Carhaix**

Lits fer ; lits fer et cuivre ;  
 glaces ; sommiers ;  
 carpettes, etc...

Spécialité de Meubles de Ville

**Assurances**  
 SUR LA VIE  
 ET CONTRE LES ACCIDENTS  
 de toute nature

**"Le Patrimoine"**

Assurances contre la Mortalité  
 naturelle ou accidentelle des  
 Chevaux  
 La Mutuelle Hippique Française

Agent général à Carhaix :  
**Paul GOURLAOUEN**  
 Au rendez-vous du Marché  
 10, rue Fontaine-Blanche  
**CARHAIX**

**"AU BON MARCHÉ"**  
 9, Rue Général-Lambert  
**CARHAIX**

**V<sup>o</sup> Jourden**

préviens sa clientèle qu'elle continue à solder ses articles d'hiver ainsi que ses chaussures de l'année dernière.  
 Elle fait savoir aux personnes désireuses de faire leur choix pour la saison prochaine que ses commandes sont venues ; elle a un choix considérable de chaussures d'hommes, femmes, fillettes et enfants.  
 Des chaussures d'hommes à partir de 10 jusqu'à 26 francs.  
 Les chaussures étant achetées dans de bonnes conditions et dans les meilleures conditions elle peut des donner à un prix défiant toute concurrence.  
 Elle est la seule dépositaire du soulier cuir-acier, reconnu pour son élégance et sa solidité.

London & South  
 Western Railway

Service maritime pour  
 voyageurs et Marchands  
 départs de Saint-Malo  
 directe la Bretagne et  
 tout l'Ouest avec Lon-  
 dres et la Grande-Bre-  
 tagne.  
 Départs réguliers de  
 Saint-Malo pour South-  
 hampton, trois fois la  
 semaine en hiver, tous  
 les jours, moins le di-  
 manche, en été.  
 Autre service régulier  
 sur Jersey et Guernesey  
 départs de Saint-Malo  
 ou de Granville deux  
 fois par semaine en  
 hiver, tous les jours  
 en été.  
 Pour les heures de  
 départ, prix de passage  
 et tous renseignements  
 s'adresser à M. P.-L.  
 HAMON, représentant  
 de la Compagnie, Saint  
 Malo.

**Maison**  
**J.-M. POSTOLLEC-LORQUET**

**Tissus -- CARHAIX**

Monsieur J.-M. POSTOLLEC à l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1<sup>er</sup> JANVIER 1912, son MAGASIN est transféré  
 12, rue Amiral-Emériau, 12  
 près la Gendarmerie  
 On y trouvera un grand assortiment de TISSUS, COTONNADES, BLANCS en tous genres.

**MAISON DE CONFIANCE**  
 Le Gérant : T. N. J. JAFFENNOU  
 Carhaix, imprimeur du Peuple

**LES MALADIES DE LA FEMME**  
**LA MÉTRITE**

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.  
 Ce sont les femmes atteintes de métrite  
 Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la  
**JOUVENCE de l'Abbé Soury**  
 qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.  
 La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames (1 fr. 25 la boîte).  
 Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, les Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du Retour d'Âge, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.  
 La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 10 les 3 fl. (rare contre mandat-poste 4 fr. 50 adressé Ph<sup>o</sup> Mag. DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.  
 (Notice et renseignements gratis et franco)

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix.  
 Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.

Pour vos Recouvrements de Créances  
 Pour la Rédaction de tous Actes et Conventions  
 Pour Renseignements Commerciaux  
 Administratifs et Judiciaires  
 Pour Vendre ou Acheter Immeubles ou Fonds de Commerce

Adressez-vous au  
**CABINET**

**D'AFFAIRES**  
**J.-L. HERVÉ**

Ancien 1<sup>er</sup> Commis des Hypothèques  
 Rue des Carmes  
**CARHAIX**

**MALADIES**  
 des **YEUX**

du Nez, des Oreilles et de la Gorge

**DOCTEURS**  
**PIERRE OUDOT**  
 LÉON

de la Faculté de Médecine de Paris, Anciens assistants de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts et de la Fondation ophthalmologique A. de Rothschild.  
**CARHAIX**  
 Hôtel de France  
 Mercredi, de 10 h. à 2 h.  
**GUINGAMP**  
 36, Place du Centre  
 Le Jeudi, de 2 h. à 4 h.  
**PONTIVY**  
 Hôtel Grosset  
 Le Samedi de 8 h. à 11 h.  
**LOUDEAC**  
 Hôtel de France  
 Le Samedi de 10 h. à 4 h.  
**SAINTE-BRIEUC**  
 25, rue de la Gare  
 Consultations tous les jours

**RHUYS**  
**Saint-Armel**

GRANDE MARQUE  
 « 1108 CONCOURS »  
**MEMBRE DU JURY**

Premier prix Paris 1910  
 Premier prix Paris 1910  
**MÉDAILLE D'OR** Diplôme d'honneur

Après et avec votre café demandez un  
**Saint-Armel**

Le plus fin des digestifs  
 Exigez la bouteille d'origine  
 Marque uniquement vendue en bouteille  
 Evid gori mad ma frod  
 Eur voutailad jistr zo red ;  
 Evid pouza ma moren  
 Kargit a win ma gworen ;  
 Evid koufa ma c'hala  
 Rhuyt Saint-Armel d'in-mo.  
 FINEVLAZ.

**MAGASINS D'HABILLEMENTS**  
 pour Hommes, Dames et Jeunes Gens et Enfants

**"AU PHARE"**  
**ET CHEMISERIE PARISIENNE**  
**MORLAIX**

Maisons connues pour vendre de confiance à prix fixe et le meilleur marché de la Région.  
 Grande mise en vente d'un choix considérable de Fourrures tous genres et toutes formes pour Dames et Enfants. Articles authentiques absolument garantis à des prix défiant toute concurrence.  
 Paletots Pourrure pour Hommes, Dames et Enfants ; Pardessus de ville, d'auto et de voyage ; Vestons, Gilets et Pantalons cuir ; Pélerines drap et caoutchouc tous genres ; Couvertures de voyage, d'auto, de voiture et pour chevaux, Peaux de biques.  
 Spécialité de Vêtements caoutchoutés ou imperméabilisés garantis à l'usage.  
 Chemises flanelle tous genres ; Grands assortiments de sous-vêtements absolument garantis à l'usage, et irréductibles ; Bonnetterie tous genres.  
 Primes-Escompte à tout acheteur

**LE REMÈDE EST TROUVÉ!**  
 NE DÉSESPÉREZ DONC PLUS, VOUS TOUS QUI SOUFFREZ DE  
**MALADIES DE PEAU**  
 ECZÉMAS, DARTRES, BOUTONS, ULCÈRES, PLAIES  
 MAUX DE JAMBES, VICÉS DU SANG  
**PLUS DE DOUTE!** Ceux qui ont souffert crient : **Guérison!**  
 Des milliers d'attestations prouvent la reconnaissance des Malades, car là où tous les remèdes ont échoué, la guérison est obtenue par le  
**TRAITEMENT NORMAND**

Eczéma vieux de 8 ans humide du front et de l'oreille et Dartres, malade guérie en 2 mois 1/2

Herpès et Acné chez un adulte, malade depuis 9 ans, guéri en 45 jours

Eczéma de la main vieux de 2 ans guéri en 26 jours

Ulçère variqueux, avec eczéma, vieux de 6 ans, guéri en 2 mois, sans cesser de travailler

De tout temps, les affections cutanées désignées communément sous le nom de **Maladies de peau** ont fait à juste titre le désespoir des malheureux qui en sont atteints. Tantôt ces maladies revêtent un aspect repoussant; tantôt les démangeaisons qu'elles occasionnent sont intolérables; toujours elles constituent pour l'organisme un danger très grave.  
 Que les remèdes employés jusqu'à ce jour, mais tous, hélas! plus inefficaces les uns que les autres, les uns à bases de laxatifs énergiques finissent par épuiser l'organisme, en agissant trop fréquemment sur l'intestin; d'autres à base d'iode ou de produits similaires n'apportent qu'un soulagement trompeur; car l'estomac se trouve bientôt fatigué par l'assimilation de ces médicaments; d'autres enfin sous forme de sirop ou de sucs, ne peuvent être pris par tous; les diabétiques par exemple — et ils sont nombreux — en suivant un tel régime, verraient bientôt leur affection s'aggraver.  
 Que de fois n'avons-nous pas vu des personnes faire usage de dépuratifs et se plaindre ensuite de maux d'estomac ou de faiblesse qu'elles n'éprouvaient pas auparavant. Pourquoi? Sinon parce que le remède qu'elles avaient pris était irritant et qu'un lieu de guérison mal choisi provoquait un autre, en affaiblissant l'organisme.  
 Quant aux remèdes purament externes: pommades, eaux merveilleuses, emplâtres, etc, on comprend facilement qu'ils ne peuvent avoir aucune action durable, puisqu'ils ne purifient pas le sang vicié ou corrompu, source de tout mal.  
 Il semblait impossible de parer à tous ces inconvénients en trouvant un remède efficace.  
 Aujourd'hui la question est résolue, grâce à la découverte du **TRAITEMENT NORMAND** due aux célèbres travaux d'un savant spécialiste de l'Institut Normand à Rouen, M. Bénard, ex-interne des Hôpitaux, lauréat de l'École de Médecine et de Pharmacie.  
 Des milliers de personnes atteintes de Maladies de peau, Eczémas, Dartres, Boutons, Ulcères, Plaies, Maux de Jambes, Gournes, Vicés du sang, etc., se sont trouvés, non pas soulagés, mais guéris grâce à l'emploi du **TRAITEMENT NORMAND**. Des célébrités médicales elles-mêmes n'ont pas hésité à préconiser ce traitement et à en affirmer la constante efficacité.  
 C'est donc avec la certitude de rendre service à ceux qui souffrent, que nous nous faisons un devoir de faire connaître les heureux effets et les cures vraiment étonnantes du **TRAITEMENT NORMAND** qui, outre la certitude de la guérison, offre encore de très précieux avantages.  
 Le **TRAITEMENT NORMAND** ne contenant aucun poison peut être pris sans crainte par les tempéraments les plus délicats et les plus chétifs; de plus, — chose appréciable, — grâce à sa simplicité, il n'exige ni repos, ni cessation de travail.  
 En résumé le **TRAITEMENT NORMAND** est véritablement le seul remède sérieux et sûr contre toutes les Maladies de peau quel que soient leurs manifestations extérieures, leur nature et leur ancienneté.  
 Le **TRAITEMENT NORMAND** ne fait pas que soulager, il guérit vite et bien, sans danger pour la santé.

Aussi conseillons-nous à tous ceux qui sont atteints de **Maladies de Peau, Eczémas, Dartres, Boutons, Gournes, Ulcères, Plaies, Maux de Jambes, Vicés du Sang, etc.**, d'employer le **TRAITEMENT NORMAND** qui les guérira sûrement comme tous ceux qui l'ont employé.

Pour recevoir gratis et franco la très intéressante brochure explicative illustrée et tous renseignements, s'adresser ou écrire à l'**INSTITUT NORMAND**, 33, Rue Armand-Carrol, ROUEN  
 Prix du Traitement : 45 fr.; franco : 45 fr. 60

DÉPÔTS : Carhaix, pharmacie BARON ; Brest, pharmacie BOCHER ;  
 Callac, pharmacie LEGAC ; Châteauneuf, pharmacie LE COUILLIC ;  
 Gourin, pharmacie LE CHEVALIER ; Pleyben, pharmacie LE GANC ;  
 Rospenden, pharmacie CHAUVYEL ; Saint-Nicolas-du-Pélem,  
 pharmacie BOUÏA.

**Machines à tricoter**  
 POUR TOUS TRAVAUX

**MME CORBEL**  
 12, rue Gambetta, 12  
**MORLAIX**

Maison de confiance  
 vendant le meilleur marché  
 de la région et faisant gratuitement  
 un apprentissage sérieux.

**ELIXIR**  
**Amorique**  
 EN VENTE PARTOUT

Grande Liqueur Bretonne

**BRÔYEURS**  
**D'AJONCS**  
**TANVEZ**  
 SONT LES MEILLEURS  
 LES PLUS REPANDUS  
 DEMANDEZ LE CATALOGUE  
 USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES  
 DE LA TOURELLE, GUINGAMP

**Écrémeuses "DOMO"**  
 LA PLUS PARFAITE  
 LA PLUS DOUCE

Comparez les prix à la concurrence

N°	Rendement à l'heure	Prix
A	40 Litres	60 francs
B	50 —	70 —
C	70 —	95 —
1	96 —	115 —
2	125 —	140 —
3	200 —	190 —
4	300 —	270 —
5	450 —	400 —
6	600 —	500 —

Représentants :  
**AUFFRET, Carhaix**  
**GUICHEN, Brest**  
 On demande des agents actifs

Élégante colonne, modèle unique : 25 fr.  
**BUREAU CENTRAL DE VENTE :**  
**Ossian BAECKMAN** 90, boulevard de la Senne  
**BRUXELLES (Belgique)**